

## L'APSF, Atmo France et le RNSA publient le rapport de surveillance des pollens et des moisissures dans l'air ambiant pour 2018

À l'occasion de la journée française de l'allergie ce 19 mars 2019, les organismes de surveillance des pollens et moisissures dans l'air ambiant, l'Association des Pollinariums Sentinelles de France, la Fédération Atmo France (regroupant les Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'air) et le Réseau National de Surveillance Aérobiologique, publient le rapport de surveillance des pollens et des moisissures dans l'air ambiant en 2018.

### CHIFFRES CLÉS

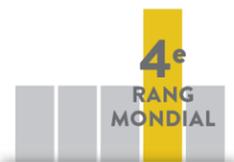
Nombre de personnes concernées  
par l'allergie respiratoire



Sources potentielles  
de la gêne respiratoire



L'allergie respiratoire reconnue  
comme maladie chronique



Les 40 % restant des sources potentielles de gêne respiratoire sont dus aux acariens, poils d'animaux et poussières diverses

Les premiers rangs mondiaux sont occupés par les maladies cardio-vasculaires, le cancer et le diabète

source : Rapport d'expertise collective « État des connaissances sur l'impact sanitaire lié à l'exposition de la population générale aux pollens présents dans l'air ambiant » - Anses - Janvier 2014

**1 personne sur 4 souffre d'allergie respiratoire.** Suivant les régions et la météo, les saisons d'émissions des facteurs allergisants (pollens ou moisissures) ne sont pas les mêmes. Depuis 2016 une coordination nationale d'observation<sup>1</sup> a été mise en place avec comme objectifs la **détection des pollens et moisissures**, la **diffusion d'informations de sensibilisation et d'alertes** auprès du grand public et des professionnels de santé et la **publication d'un rapport annuel** en collaboration avec le Ministère des Solidarités et de la Santé (Direction Générale de la Santé) et le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (Direction Générale de l'Énergie et du Climat) afin de **favoriser la prise en compte de ces risques et en réduire les effets**.

### Le rapport 2018

En plus des bons gestes à adopter et des focus sur les espèces les plus allergisantes en 2018, cette nouvelle édition présente le **bilan en chiffres de la surveillance effectuée** (nombre de bulletins d'alerte, nombre de visites sur les sites internet des acteurs...), une **nouvelle carte représentant les villes et régions surveillées** et le calendrier des **événements** en lien avec la thématique.

En cette année 2018, le dispositif de surveillance des pollens comprend 16 pollinariums sentinelles® dans la moitié ouest de la France, 13 jardins d'observation des pollens déployés en France métropolitaine et 86 capteurs actifs qui couvrent un peu plus de 63<sup>2</sup> % de la population, soit plus de 42 millions de personnes. Le dispositif de surveillance des spores de moisissures comprend 17 capteurs.

<sup>1</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2016/8/5/AFSP1620289A/jo> arrêté du 5 août 2016 portant désignation des organismes chargés de coordonner la surveillance des pollens et des moisissures de l'air ambiant

<sup>2</sup> Source : « Étude de la représentativité statistique du réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA) en France métropolitaine » - CGDD - Marie Raffard

En 2018, l'**exposition aux pollens d'ambroisie, cyprès et graminées** reste **constante** tandis que l'**exposition aux pollens de bouleau** a été, au **mois d'avril, la plus forte** de ces dix dernières années.

Pour ce qui est des **moisissures**, bien que les températures humides du printemps aient favorisé leur apparition précoce, la **sécheresse de l'été en a limité la prolifération et dispersion**.

#### Association de Pollinariums Sentinelles de France



#### Réseau National de Surveillance Aérobiologique



#### Réseau des Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air



(1) données consolidées des AASQA : Air Breizh, Air Pays de la Loire, Airparif, Atmo Auvergne - Rhône-Alpes, Atmo Bourgogne - Franche-Comté, Atmo Grand Est, Atmo Hauts-de-France, Atmo Normandie, Atmo Nouvelle-Aquitaine, Atmo Occitanie, AtmoSud, Lig'Air

#### Le dispositif de surveillance des pollens et des moisissures

La surveillance est régie par l'arrêté du 5 août 2016, qui définit les organismes chargés de coordonner la surveillance des pollens et des moisissures de l'air ambiant, que sont l'Association des Pollinariums Sentinelles de France, la Fédération Atmo France (le réseau des Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air) et le Réseau National de Surveillance Aérobiologique.

Ces organismes rassemblent et analysent l'ensemble des données météorologiques et météorologiques, de surveillance clinique et phénologique associées. Ils assurent la diffusion des résultats de cette surveillance sur leur site internet, auprès du public et des professionnels de santé en vue de prévenir les risques pour la santé liés aux pollens et moisissures de l'air ambiant, et d'adapter la prise en charge des personnes sensibles.

**[Annexe : Rapport de surveillance des pollens et des moisissures dans l'air ambiant 2018](#)**  
**et en ligne sur : <https://bit.ly/2HjDtMM> sous embargo jusqu'au mardi 19 mars 2019**

## LES ACTEURS DE LA SURVEILLANCE DES POLLENS

 <p>Association des pollinarius sentinelles de France</p> <p>Association créée en 2011 à la suite de la période expérimentale du Pollinarium sentinelle de Nantes (2003)</p> <p><b>MISSIONS</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Détection du début et de la fin d'émission de pollens des espèces allergisantes locales</li><li>• Information de la population allergique et des professionnels de santé via les alertes pollens</li><li>• Adaptation optimale de la prise en charge diagnostique et thérapeutique de la maladie</li></ul> <p> <a href="http://www.alertepollens.org">www.alertepollens.org</a></p>	 <p>Association d'intérêt général créée en 1996 à la suite du laboratoire d'Aérobiologie fondé en 1985 à l'Institut Pasteur à Paris</p> <p><b>MISSIONS</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Surveillance des pollens et spores de moisissures présents dans l'air</li><li>• Informations aux personnes allergiques, au corps médical et autorités de santé sur le risque d'allergie liée à l'exposition aux pollens allergisants (internet, applications, Facebook)</li><li>• Participation à des travaux scientifiques nationaux et européens pour améliorer l'information (prévision des débuts de périodes à risque, modélisation de la présence des pollens dans l'air, test sur des nouveaux capteurs...)</li></ul> <p> <a href="http://www.pollens.fr">www.pollens.fr</a></p>	 <p>Fédération des associations de surveillance de la qualité de l'air</p> <p>Les Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air, réparties sur l'ensemble du territoire français en métropole comme en outre-mer et réunies au sein de la Fédération Atmo France</p> <p><b>MISSIONS</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Surveiller et prévoir la qualité de l'air (mesurer, inventorier, modéliser)</li><li>• Assurer la diffusion des informations autour de l'air (particules, oxydes d'azote, ozone, pollens, pesticides, etc.)</li><li>• Accompagner les décideurs et améliorer les connaissances</li></ul> <p> <a href="http://www.atmo-france.org">www.atmo-france.org</a></p>
<p><b>Contact presse APSF :</b></p> <p><a href="mailto:apsf@pollinarium.com">apsf@pollinarium.com</a> 07 69 09 03 27</p>	<p><b>Contact presse RNSA :</b></p> <p><a href="mailto:rnsa@rnsa.fr">rnsa@rnsa.fr</a> 04 74 26 19 48</p>	<p><b>Contact presse Atmo France :</b></p> <p>Awa Traoré, responsable juridique et administration de projets <a href="mailto:awa.traore@atmo-france.org">awa.traore@atmo-france.org</a> 01 86 95 31 45</p>

### Pour aller plus loin :

- Page « Pollens et Allergies » sur le site du Ministère de la Santé : <http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/air-exterieur/article/pollens-et-allergies>
- Le site de la Journée Française de l'Allergie : <https://asthme-allergies.org/actions/journee-francaise-de-lallergie/>
- Le rapport 2017 des pollens et moisissures dans l'air ambiant : [https://atmo-france.org/wp-content/uploads/2018/09/rapport\\_pollens\\_moisissures\\_2017.pdf](https://atmo-france.org/wp-content/uploads/2018/09/rapport_pollens_moisissures_2017.pdf)

### A propos de la Fédération Atmo France

Atmo France est la fédération du réseau national des Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) réparties sur l'ensemble du territoire (une par région).

Elle anime le réseau des AASQA en assurant la coordination, la mutualisation et la valorisation de leurs travaux et le représente dans les instances nationales et européennes en participant aux débats pour l'amélioration de la qualité de l'air et de l'atmosphère.

À travers ses actions, Atmo France poursuit un objectif d'intérêt général, celui de contribuer, aux côtés des autres acteurs nationaux, à doter la France d'un dispositif efficace qui assure tant la surveillance de la qualité de l'air que l'accompagnement et le suivi des actions visant à l'améliorer. Le réseau met son expertise à disposition de tous les acteurs concernés.

### Les AASQA :

#### ***40 ans d'expertise en matière de surveillance de la qualité de l'air, d'information de la population et d'évaluation des actions menées pour sa reconquête***

Le Code de l'Environnement confie la mise en œuvre de la surveillance de la qualité de l'air aux AASQA (Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air) depuis la Loi sur l'Air, dite Loi LAURE, du 30 décembre 1996. Ces associations s'étaient fondées dans les années 1970 et sont donc désormais agréées par l'État. **Le réseau national se compose aujourd'hui de 19 AASQA** (une par région administrative de métropole et d'outre-mer). Elles emploient au total **plus de 550 salariés**.

Elles ont pour **principales missions**<sup>3</sup> de :

- **Surveiller et prévoir la qualité de l'air** par des **mesures**, des **modélisations (cartographies et scénarisations)** et des **inventaires** (cadastres d'émissions air et énergie). Leur **champ d'intervention** couvre un large panel de **polluants réglementés** (particules, oxydes d'azote et de soufre, ozone, ..) étendu aux **gaz à effet de serre**, à **l'air intérieur**, aux **pesticides** dans l'air, aux **pollens**, aux **odeurs**,...
- **Informier pour sensibiliser** la population et les acteurs locaux au quotidien et en cas d'épisodes de pollution
- **Accompagner les décideurs** par **l'évaluation des actions** de lutte contre la pollution de l'air et de **réduction de l'exposition** de la population à la pollution de l'air mais aussi les dispositifs préfectoraux d'alerte.
- **Améliorer les connaissances** et **participer aux expérimentations innovantes** sur les territoires.

Fédérées par Atmo France, les AASQA travaillent en réseau pour **partager leur expertise et mettre leurs moyens en commun**.

Ces AASQA ont des **spécificités** qui sont aussi des **atouts** :

- Ce sont des organismes de **type associatif, agréés par l'État**
- Leur **gouvernance** est **quadripartite** (État, Collectivités, Entreprises, Associations et personnalités qualifiées santé/environnement)
- Leur **financement** est **diversifié** (État, Collectivités, Entreprises via des dons libératoires de Taxes Générales sur les Activités Polluantes), ce qui garantit leur neutralité et leur indépendance.
- **Leur ancrage territorial** les place **au plus près des acteurs locaux**, dont les collectivités territoriales, et en font des lieux uniques pour des **diagnostics partagés et des actions concertées** sur la qualité de l'air à l'échelle d'une région
- **Les informations** qu'elles produisent sont des **données de référence, fiables et transparentes**, les indicateurs qu'elles établissent le sont **de façon homogène sur l'ensemble du territoire national**
- Leur approche est **transversale** sur les **enjeux croisés air/climat/énergie** et couvre la qualité de l'air **extérieur et intérieur**.

**Ces vingt dernières années**, les AASQA sont progressivement passées d'une **logique de surveillance stricte** à une **logique d'aide à la décision auprès des décideurs** en particulier les collectivités territoriales, à travers leur capacité à accompagner et évaluer les actions menées pour améliorer la qualité de l'air.

Fortes de l'équilibre des acteurs réunis dans leur gouvernance, les AASQA sont reconnues comme des **acteurs de la transition écologique** au plus près des citoyens et des décideurs, **présents durablement dans les territoires** et en mesure **d'évaluer et de suivre**, de **manière indépendante, l'efficacité des plans d'actions** sur la qualité de l'air : **Plan de Protection de l'Atmosphère**, Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires devant inclure les anciens Schémas Régionaux Climat-Air-Énergie (SRCAE); Plan Climat Air Énergie Territorial; Plan de Déplacement Urbain; Plan Local d'Urbanisme intercommunal; Plan Régional Santé-Environnement, etc.

<sup>3</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/4/19/DEVR1710772A/jo/texte> Arrêté du 19 avril 2017 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air ambiant